

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE MÉKINAC**

---

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné **QUE** :

Conformément à l'article 176.1 du *Code Municipal*, le rapport financier et le rapport d'audit pour l'exercice financier 2019 seront déposés lors de la séance ordinaire du 9 février 2021 qui aura lieu à Lac-aux-Sables par visioconférence et conférence téléphonique. Cette séance débutera à 19 h 30.

- Les membres du conseil et les officiers municipaux y participeront par visioconférence et/ou par conférence téléphonique pour une tenue à huis clos en raison des directives sanitaires actuelles liées à la pandémie de Covid-19. Le public ne sera pas admis au cours de cette séance. L'enregistrement audio sera produit et disponible dans les jours suivants la tenue de la séance sur le site internet municipal.

- Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec cette séance, jusqu'à 15 heures le 9 février 2021, par courriel à l'adresse suivante : [lac-aux-sables@regionmekinac.com](mailto:lac-aux-sables@regionmekinac.com) pour être portée à l'attention du conseil; durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 2 février 2021.



Madame Manuella Perron, OMA  
Secrétaire-trésorière adjointe, volets finances et ressources matérielles